

## ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50  
Six mois » » 2.—  
Trois mois » » 1.50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . . . Fr. 5.—  
Six mois . . . . . » 3.—  
Trois mois . . . . . » 2.—

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES :

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum p<sup>r</sup> une annonce : 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## La Progression

Les législateurs doivent lire avec une douloureuse stupeur la statistique sur les divorces, établie par le Bureau fédéral qui la publie non sans amertume.

La progression est tout simplement effrayante.

Pensez que sur notre petit coin de terre il y a eu 1343 divorces en 1906.

C'est en pesant ce chiffre qu'on peut, tout à l'aise et d'un œil attristé, contempler le douloureux spectacle de la destruction familiale, avec ses débris épars, le père ici, la mère là, les enfants d'un côté ou de l'autre.

Car il n'est pas téméraire de supposer au moins 2500 enfants à 1343 ménages.

La loi de 1875 n'apparaît-elle pas, dès lors, comme une véritable prime accordée à la destruction de la famille ?

Jusqu'en 1895, les divorces s'étaient tenus constamment au-dessous du chiffre de 1000. C'était déjà trop. Mais nous voici tantôt avec une augmentation de 50 pour cent, avec une séparation sur vingt mariages conclus.

Les esprits avisés, en dehors de toute considération religieuse, voient à quel abîme les lois sectaires mènent le pays.

Car la législation de 1875, introduisant le divorce dans nos mœurs, fut avant toute chose dirigée contre l'Eglise catholique.

Et il se trouve que ce sont les cantons protestants qui écoppent le plus.

Les cantons catholiques divorcent peu, très peu, heureusement.

Voyez le Valais, voyez Fribourg, voyez les petits cantons et comparez-les à Genève, Zurich, Berne et Vaud !

Tandis que chez les premiers on compte, trois, cinq, dix divorces, c'est par centaines qu'ils se chiffrent chez les derniers.

Le monde protestant lui-même, qui, de bonne foi mais avec légèreté, avait donné son appui à la loi de 1875, se montre aujourd'hui effrayé de son œuvre.

Il sent la nécessité d'une entrave bienfaisante, d'une vigilante garde autour d'une des dernières forces qui nous reste : la famille.

Car, nous vous le demandons, que devient le mariage, quand on y peut entrer avec l'arrière-pensée du divorce, du divorce entre-baillé devant vous, comme une porte de sortie, le jour où vous serez fatigué de la vie commune et où vous serez sollicité par la séduction du changement ?

Et n'est-ce pas un peu la situation d'aujourd'hui ?

Les débats des procès nous apprennent souvent qu'à la première tempête conjugale, pour un oui ou pour un non, le divorce apparaît à l'un des époux comme le soleil radieux qui doit rendre à l'horizon assombri son ancien éclat.

Dans ces conditions-là, le mariage, devenu un état des plus transitoires, n'existe plus.

Partant plus de famille.

D'un mot de salon, une très spiri-

tuelle femme résumait, ces jours, ce que cachent au fond tous ces divorces, suivis peu après, de prétendus remariages, au nom du cœur, du tempérament, de la sympathie, de la liberté individuelle.

— Tiens, dit-elle, en recevant le billet de part d'une divorcée qui croyait convoler en secondes noces, pourquoi Mme X. éprouve-t-elle le besoin de m'informer de son nouvel adultère ?

CH. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**La béatification de la Mère Barat.** — On mande de Rome qu'hier lecture a été donnée, au Vatican, du décret pour la béatification de la Mère Marie-Madeleine Barat, fondatrice de l'ordre du Sacré-Cœur. Le Saint-Père, le cardinal Cretoni, préfet de la congrégation des rites officiels, les consultants de la même congrégation, le collège des cérémoniaires pontificaux assistaient à la cérémonie.

Le *Corriere d'Italia* dit que la béatification de la Mère Barat aura lieu solennellement le 24 mai à Saint-Pierre.

**Une invention.** — On parle beaucoup, à Nyon, d'une découverte faite par M. Louis Cherpit, serrurier à Nyon, qui fera, assurément, le bonheur des usiniers possédant des turbines hydrauliques. Des brevets ont été pris.

Des ingénieurs viennent nombreux voir fonctionner le nouvel appareil à l'usine de la rue des Moulins, à Nyon.

**Gymnastique.** — Il s'est fondé dernièrement une association régionale des sections fédérales de gymnastique de Vevey à Bex. Les présidents des diverses sections se sont réunis dimanche à Montreux ; les statuts de l'association ont été élaborés, puis il a été décidé la création d'un cours de moniteurs qui aurait lieu en février déjà, et une fête régionale d'ores et déjà fixée à fin mai. Ville-neuve et Bex se disputent l'honneur de l'organisation.

**Télégraphie sans fil.** — En France, le ministère de la guerre, désirant remplacer les installations provisoires de télégraphie sans fil faites sur la tour Eiffel par des installations définitives et plus pratiques, a demandé au conseil municipal de Paris de lui céder une bande de terrain sur le Champ-de-Mars, près de la tour Eiffel. Les représentants du conseil municipal se sont rendus sur les lieux et ont entendu les explications des délégués du ministre de la guerre, qui lui ont déclaré que les nouvelles installations permettront de télégraphier de Paris à New-York.

**Des fleurs !** — Il y a à l'heure actuelle à Paris une question des fleurs, — question importante dans une ville où les femmes achètent chaque année pour plus de quatre millions de francs de gerbes embaumées exportées par le Midi.

Voici l'affaire : Une querelle vient de surgir entre les fleuristes en boutiques et les fleuristes ambulants, ceux-là déplorant que leur commerce soit ruiné par la concurrence des petits mercantis achetant des fleurs aux Halles à bas prix ; ceux-ci alléguant qu'ils ne vendent que la fleur ordinaire et laissant aux magasins le négoce lucratif de la fleur de luxe.

Au surplus, aucune ville au monde ne vaut Paris sous le rapport des fleurs. En avril comme en automne, au temps de la canicule comme aux jours de pire froidure, vous y voyez la même féerie de bouquets parfumés promenés à pleines charrettes. Et quand il n'y a plus de roses, il y a des lilas, des violettes, des chrysanthèmes, l'industrie niçoise s'ingéniant à fournir aux Parisiens en toutes saisons les fleurs les plus anachroniques, comme l'horticulture algérienne se fait une gloire de leur envoyer régulièrement en novembre des fraises et des asperges.

**Simple réflexion.** — A quoi sert la parole ? A ennuyer au lieu de s'ennuyer.

**150 000 francs pour un « napoléon »** La légation de France à Belgrade a acheté à l'avocat serbe Me Jovan Petrovitch une des premières des pièces de 20 francs à l'effigie de Napoléon I<sup>er</sup> frappées en 1806 à Paris, pour

commémorer la fondation de l'empire. Cette pièce rarissime manquait aux collections françaises, et, il y a quelque temps, le cabinet des médailles de Paris avait fait publier qu'il en offrait volontiers 150 000 francs. C'est cette somme qui a été payée à Me Petrovitch, après constatation de l'authenticité du précieux « napoléon ». L'avocat tenait cette médaille de son grand-père, qui l'avait reçue du maréchal Marmont, en 1806, lors de la prise de Raguse.

**Pensée.** — Une concession coûte toutes celles qu'elle entraîne.

**Mot de la fin.** — Un ancien magistrat, devenu maire du village dans lequel il a pris sa retraite, préside au mariage de deux de ses principaux administrés. Après avoir, avec toute la solennité voulue, prononcé le fameux « Au nom de la loi, vous êtes unis ! », il ajoute d'un air lugubre :

— Vous avez trois jours francs pour vous pourvoir en appel !

## Grains de bon sens

### Le mensonge universel

Vous connaissez l'affaire Lemoine. Car il y a une « affaire Lemoine. » Autrement dit, il y a en France un chimiste de ce nom qui, à tort ou à raison, prétend reproduire au fond de ses creusets l'oeuvre cent fois secrète de la nature et créer artificiellement cette pierre rarissime entre toutes : le diamant.

On a rappelé à ce propos que le grand savant français Moissan avait effectivement réussi à « fabriquer » du diamant.

Et ceci serait aisément le point de départ d'une abondante méditation.

« Fabriquer », « falsifier », « frelater », — quels mots !

Ainsi avez-vous jamais réfléchi à la merveilleuse ingéniosité que l'homme dépense au seul chapitre des falsifications alimentaires, par exemple ?

Que ne frelate-t-il pas ? Le beurre, le poivre, le tabac... Il fait du café avec de la mie de pain, des confitures et des bonbons avec de la gélatine, du fromage avec du suif et de la craie... La cervelle de chat ou de veau habilement délayée fournit un lait qui n'est pas rare dans les villes, — pas plus que la farine à base d'alun, ou le vinaigre à base d'acide pyrolygneux... Dans un manuel spécial, je lis : « On adultère les truffes. On sophistique la margarine ; on fabrique du simili-vin auquel on donne même le goût du terroir demandé. On falsifie les remèdes, les purgations ; et, même, ô joie ! on raconte qu'un savant se vit un jour délivrer de l'eau de gomme pour du venin de serpent qu'il voulait analyser ! »

Oui, les ressources sont admirables, l'ingéniosité est prodigieuse que nous déployons dans cette basse et scélérate besogne !

Notre temps ne jure plus que par « la vérité »... L'homme ne peut plus dire « papa » sans invoquer la « vérité »... « La vérité » par ci, la « vérité » par là... Mais jamais le mensonge ne fut à ce point florissant. Le mensonge est partout. Nous respirons le mensonge, en ces jours d'abomination.

G. C.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le foyer pour tous

Tous les grands pays connaissent aujourd'hui ce fléau du dépeuplement des campagnes au profit des villes.

*Le mal est profond en Italie et en France. D'ailleurs, la situation est sans doute plus lamentable encore outre-Rhin : n'est-ce pas en effet pour assurer à ses nationaux quelques nouveaux lopins de terre que l'Allemagne en vient à exproprier de force les Polonais et à commettre ainsi la pire iniquité ?*

« Les champs manquent de bras » ; « on déserte les champs pour l'usine » : sur ce thème on a en Europe écrit cent romans célèbres, publié des monceaux de rapports, prononcé des milliers de conférences.

Les Américains, plus pratiques ont fait mieux. Le « bien de famille » est une institution déjà ancienne aux Etats-Unis. Il s'appelle en anglais le « homestead. » Le « homestead » fonctionne à la satisfaction de tous. Il comprend une maisonnette et un champ y attenant. La loi stipule que son propriétaire doit l'exploiter lui-même, mais la loi stipule aussi qu'aucun pouvoir ne saurait l'en déposséder.

Le malheur vient-il à s'abattre sur la famille, le mauvais temps dévaste-t-il les récoltes, ou bien le chef de famille vient-il à succomber, sa femme et ses enfants conserveront un toit où s'abriter et un champ pour subvenir aux premiers besoins. En créant au profit du cultivateur un privilège d'insaisissabilité, on lui permet de se constituer une retraite pour ses vieux jours, dont bénéficieront les siens. Il pourra aussi hypothéquer ses autres biens, emprunter, s'endetter : il ne connaîtra du moins jamais l'affreuse, l'atroce détresse du vagabond qui n'a plus où abriter son agonie.

C'est une institution équivalente qui fait l'objet d'une récente proposition soumise au Parlement français.

Au cours de la précédente législature, la Chambre française avait été saisie d'un projet de loi tendant à favoriser la constitution et la conservation obligatoire dans chaque famille d'un petit bien insaisissable. Le gouvernement a eu l'heureuse pensée de reprendre le projet pour son propre compte, et le texte de la proposition nouvelle a été distribué ces jours derniers.

Ce projet est assez prudemment conçu pour n'entraver aucune liberté. Il n'oblige du reste pas le cultivateur à se créer un « bien de famille ». Possède-t-il ce bien, le cultivateur demeure encore en droit de le vendre. Et pour qu'aucun abus ne se puisse produire, le projet français stipule qu'un même individu en pourra posséder plus d'un de ces « biens de famille » et que la valeur de la propriété ainsi constituée ne pourra en aucun cas dépasser celle de 10,000 francs.

Après cette sorte de long dédain que le travail de la terre a subi presque partout, appréciable serait sans doute la compensation qui résulterait pour le cultivateur de la réalisation du projet pendant le Parlement français.

G. C.

## Nouvelles Etrangères

### Mort du cardinal-archevêque de Paris

Le cardinal Richard, archevêque de Paris, est mort mardi matin, à l'âge de 89 ans.

Le corps du cardinal, revêtu de ses habits sacerdotaux, a été exposé à l'archevêché ; il y restera jusqu'à samedi, jour où auront lieu les obsèques.

Le président de la République, ayant reçu mardi matin du coadjuteur de l'archevêché de Paris, Mgr Amette, notification de la mort du cardinal Richard, a répondu en exprimant tous les regrets que lui cause la disparition de l'archevêque de Paris.

**Au Conseil des ministres français** — Au conseil des ministres qui s'est tenu mardi matin, à l'Élysée, M. Briand a exposé le projet relatif au recrutement et à l'avancement des magistrats. Le texte définitif doit être arrêté prochainement.

Le conseil a accepté officiellement la démission de M. Roume comme gouverneur de l'Afrique occidentale. Son successeur ne sera pas désigné avant quinze jours ou trois semaines.

### La Bolivie et le Saint-Siège.

— Les relations diplomatiques entre la République de Bolivie et le Saint-Siège ont repris. On annonce que M. Joachim Chonose sera accrédité comme envoyé extraordinaire auprès du Saint-Siège. L'« Osservatore » déclare qu'il est heureux de publier une nouvelle qui fait honneur au président et au gouvernement de Bolivie. Le journal exprime sa pleine satisfaction de voir si heureusement rétablis les bons et amicaux rapports qui ont toujours existé dans le passé entre le Saint-Siège et la Bolivie.

### Le Maroc et la Chambre française.

— Les débats sur la question du Maroc se sont terminés, après de longs discours, comme d'ordinaire par la victoire du gouvernement.

### Kaiser et chancelier.

— Les journaux allemands publient un long article sur les rapports de l'empereur et du chancelier. Cet article raconte que, presque chaque matin, l'empereur se rend au vieux palais Radziwill, habité maintenant par le prince de Bülow. Celui-ci l'attend et aussitôt la conversation s'engage sur les sujets politiques de la journée. Toute étiquette est bannie de ces entretiens, pendant lesquels l'empereur et le chancelier causent en amis, simplement, de tous les sujets possibles. L'empereur vient quelquefois sans être annoncé d'avance, mais il trouve toujours le chancelier prêt à lui faire un rapport élégant et verbeux sur la question qu'il désire voir éclaircie.

### Pas de cuirassés en Russie.

— La campagne de presse ouverte contre le projet du ministre de la marine ayant pour objet la reconstruction d'une flotte de cuirassés augmente d'intensité. Les journaux disent que ce serait une folie de consacrer des centaines de millions à une entreprise dont le seul but est de préparer des bâtiments qui chaviront à la première tempête, ou sont capturés dès leur première rencontre avec l'ennemi. Il faut d'abord réorganiser



le ministère, supprimer le fonctionnarisme et créer des cadres d'ingénieurs et d'aspirants.

**La situation à Lisbonne** — On mande de Lisbonne, via Madrid, que la situation politique devient de plus en plus troublée ; on craint que l'agitation ne gagne l'armée. Le 5<sup>e</sup> régiment de cavalerie et le 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie ont été désarmés. La garde municipale est sous les armes.

Des patrouilles de cavalerie parcourent les rues pendant la nuit. La police serait insuffisante pour maintenir l'ordre.

Le parti républicain a publié un manifeste dans lequel il déclare que la dictature est entrée dans la voie de la persécution. Le manifeste se termine ainsi : « La cause républicaine est la cause sacrée de l'indépendance et de l'avenir de la patrie. »

**En Argentine.** — Le président de la république, M. Figueroa Alcorta, en présence de l'obstruction que rencontrait le gouvernement dans le Congrès, a décrété d'autorité la clôture de la session parlementaire. Il a décidé également que le budget des dépenses de 1907 sera en vigueur pour 1908 et a retiré tous les projets soumis aux Chambres.

On prétend que les Chambres ont l'intention de se réunir quand même demain pour protester contre le décret de clôture du pouvoir exécutif et contre la dictature financière. Dans ce cas, le gouvernement proclamerait l'état de siège.

**Jaurès abandonné par sa femme et sa fille.** — On lit dans l'*Opinion* : C'est une douloureuse histoire. On est obligé d'y faire allusion parce que l'homme qui en est le héros souffrant tient une place très grande dans ce qui sera l'histoire de notre temps et que les faits de son intimité peuvent et doivent avoir leur influence sur ses actions politiques.

Déjà on l'avait dit, la fille du tribun s'était séparée de lui pour se préparer à entrer en religion. Ce qu'on sait maintenant, c'est que le départ de l'enfant s'est produit en même temps que celui de l'épouse.

Animée des mêmes sentiments que sa fille, la femme du tribun s'est retirée du foyer.

La déchirure cruelle s'est faite sans bruit, sans éclat, sans haine de part et d'autre, avec une résignation silencieuse à l'inévitable fatalité. Le tribun a conservé ses livres consolateurs ; l'épouse a emporté ses souvenirs et chacun a tiré de son côté, le cœur gros de sanglots.

**Dévorés par les loups.** — Le vieux curé de Szorednye, Hongrie, M. Jules Buzinkay, a été attaqué sur la grand-route par une bande de loups. L'ecclésiastique, son cocher et les deux chevaux de l'attelage ont été dévorés par les carnassiers. Les autorités ont organisé des battues, afin de débarrasser la région de ces bêtes malfaisantes.

## Nouvelles Suisses

**Mort du comte Siméon** — La mort de ce gentilhomme français est un vrai deuil pour ses nombreux amis de Berne. Le comte Siméon, créé comte sous l'Empire, était venu à Berne pour la première fois en qualité de secrétaire de l'ambassade impériale de France. Il épousa en premières noces une Bernoise, et ce mariage devait l'attacher pour toujours à la Suisse. Sa villa d'Oberhofen, sur le lac de Thoun, était le rendez-vous d'une société d'élite. L'ancien diplomate avait beaucoup voyagé et ses relations étaient des plus nombreuses.

Brillant causeur, hôte charmant, il incarnait un type qui tend à disparaître.

Il était l'homme de bonne compagnie, pour lequel la politesse la plus exquise était une loi supérieure et comme une règle de vie.

Le comte Siméon a laissé des mémoires dont il faut souhaiter la publication. Ils offriront un tableau complet et vivant de la société cosmopolite de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**La réclame des C. F. F.** — Les Chemins de fer fédéraux ne se désintéressent pas de la clientèle des touristes étrangers. Ils s'appliquent au contraire à l'attirer le plus possible en Suisse. Non seulement ils font placer dans les gares de superbes affiches qui représentent en de magnifiques couleurs les sites les plus réputés de notre pays, mais ils ont ouvert des agences à Londres et à Paris et vont en créer d'autres. C'est le cas pour New-York où l'agence fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> janvier courant. Puis, dès le 1<sup>er</sup> avril, les C. F. F. en ouvriront une encore à Berlin, sous les Tilleuls.

**Viticulteurs vaudois** — Une nombreuse assemblée de viticulteurs réunie dimanche après midi à Lutry, après avoir entendu des exposés de MM. Fonjallaz et Chuard, conseillers nationaux, a voté une résolution remerciant chaleureusement la députation vaudoise aux Chambres pour la persévérance mise à la défense des intérêts de la viticulture. L'assemblée déclare vouloir appuyer de toutes ses forces la motion Fonjallaz et consorts demandant une loi qui interdise la fabrication des vins artificiels destinés à la vente. L'assemblée demande en outre que l'ordonnance fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires autorise les cantons qui le demanderont à interdire sur leur territoire la préparation et la vente des vins gallisés. Enfin l'assemblée déclare vouloir appuyer la motion Oyez-Ponnaz touchant les subventions à accorder aux sociétés pour la vente de produits agricoles.

**Conférence des cheminots à Renens.** — Plus de 200 cheminots ont assisté, dimanche 26 janvier, à la conférence donnée par M. Henry Ott, avocat à Lausanne, dans la grande salle de l'Hôtel du Mont-Blanc, à Renens. Le conférencier a développé cette question d'une si haute importance

pour les employés de chemins de fer : « l'atteinte à la sécurité de l'exploitation et des transports. »

L'orateur a traité la question tant au point de vue juridique qu'administratif et par des exemples frappants il a démontré combien un ensemble de circonstances fatales contribue la plupart du temps à provoquer les accidents et la mise en danger des trains.

Rendant hommage aux tribunaux du pays, qui se montrent en général humains envers les cheminots impliqués dans les atteintes à la sécurité de l'exploitation par imprudence et qui sont plus à plaindre qu'à blâmer, il démontre, statistique en main, que les cas de mise en danger sont relativement peu nombreux sur nos voies ferrées, grâce au zèle et à l'intelligence de notre personnel des chemins de fer.

Pour terminer il rend attentif au fait que l'avant-projet du nouveau code pénal tend à aggraver les peines pour ce genre d'infractions, puisqu'il prévoit une amende ou participation au dommage jusqu'à 5000 francs et une peine d'emprisonnement pour les accidents causant mort d'homme jusqu'à 3 ans ; il s'élève également contre le minimum de peines de 6 mois et invite les cheminots à se préoccuper sérieusement de cette révision du code pénal en vue d'obtenir une réduction des peines.

L'assemblée accueille l'exposé du conférencier par de chaleureux applaudissements et le président de la section de Renens, M. Augsburg, lui exprime les remerciements des cheminots.

**Les Prisons de Berne.** — Un détenu s'est encore échappé, vendredi après midi, du pénitencier cantonal de Thorberg. Il s'agit du nommé Maurice-Albert Haldenwang, cuisinier de son métier, condamné le 4 novembre dernier à quatre mois de réclusion pour escroquerie.

Les journaux bernois disent qu'on pourrait peupler une prison avec les évadés de Thorberg.

**Les vols en chemins de fer.** — Samedi matin, un voyageur du train direct partant de Fribourg à 10 h. 33, a été dévalisé pendant le trajet Fribourg-Lausanne.

Deux jeunes gens étrangers sont soupçonnés d'être les auteurs de ce vol.

**Le brigandage.** — Dans la nuit de dimanche plusieurs hommes masqués ont pénétré dans la maison d'un agriculteur nommé Studerus, au Ried près de Waldkirch, district de Gossau, St-Gall, pendant que les habitants de la maison étaient encore couchés. Studerus a été grièvement blessé. Les deux domestiques ont voulu accourir au secours de leur maître, mais les brigands ont tiré sur eux trois coups de revolver sans les atteindre. Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite.

— Dimanche pendant le service divin, des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans la cure catholique d'Unterregen et ont volé au curé tout son argent et des titres pour une valeur importante.

**Employés infidèles** — Il n'est bruit, ces jours-ci, sur les C. F. F.

que des détournements dont se seraient rendus coupables un certain nombre de chefs de districts, avec la complicité de chefs cantonniers.

Les chefs de districts sont chargés de payer, chaque mois, les agents de service de la voie, ainsi que les journaliers. Un certain nombre d'entre eux majoraient, sur l'état de paie, le nombre des journées, et empochaient la différence. Le pot aux roses a été découvert, et, jeudi, devant le tribunal de Neuchâtel, comparaitront comme prévenus de faux et de détournements au préjudice des C. F. F. deux d'entre eux, un chef de district au service de la voie, anciennement aux Verrières suisses, et un chef cantonnier.

Ce n'est pas tout : Mercredi dernier, à Yverdon, étaient arrêtés et incarcérés, un chef de district, ayant 28 années de services et son chef cantonnier, accusés de délits identiques. Ils ont été remis en liberté, jeudi, moyennant un cautionnement de plusieurs milliers de francs.

Cette deuxième affaire venant se greffer sur l'autre cause une grosse émotion dans le monde des cheminots.

**Les voleurs dans les trains.** — Le Contentieux des C. F. F. signale à l'attention du personnel des trains deux jeunes gens imberbes, les cheveux blonds, l'un portant un lorgnon, et ayant plusieurs bagues, l'un et l'autre vêtus d'habits clairs, qui ont dévalisé un voyageur dans le train n° 12 (express avec 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes, qui part à 7 heures du matin de Zurich, et arrive à Lausanne à 11 h. 50 et à Genève à 1 h. 10) le samedi 25 janvier.

**Accident de laboratoire.** — Un très grave accident est survenu vendredi à l'école de chimie de Genève. Un chimiste, M. Lubecki, a été affreusement brûlé au visage et aux mains, dans le laboratoire de M. Pictet. M. Lubecki prétend qu'il manipulait un ballon d'éther lorsque, tout-à-coup, le liquide prit feu. Les flammes l'entourèrent et le brûlèrent d'autant plus grièvement qu'il avait instinctivement ouvert la bouche pour respirer.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital cantonal.

## La Région

**Encore un accident sur la ligne d'Argentières.** — Un de ces jours derniers, vers 3 heures de l'après-midi, M. Bru, chef de travaux à l'entreprise Mercier, constructeur de la ligne d'Argentières à la frontière suisse, était monté sur une machine de la voie, que conduisait le mécanicien Tesso Secondo, lorsque, arrivé à six cents mètres environ de la gare d'Argentières, un tube de la machine se rompit. M. Bru et le mécanicien, inondés d'eau bouillante et de vapeur, durent prestement sauter à terre. M. Bru ne fut que légèrement

brûlé aux mains, mais il n'en fut pas de même du mécanicien, qui dut s'aliter. La machine continua à monter sur cinquante mètres environ, puis en raison de la forte déclivité de la voie, elle s'arrêta, puis dévala à une vitesse vertigineuse. A une courbe de la voie, la machine dérailla, entraînant avec elle un wagon chargé de charbon. La gendarmerie a dressé procès verbal de cet accident.

**Moutiers.** — On vient de découvrir dans une maison de la localité 85 cartouches de dynamite. Elles ont dû être soustraites à l'entreprise du chemin de fer en construction de Moutiers à Bourg-Saint-Maurice par un ouvrier.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux.

**Une battue originale** — Il y a quelques jours, un chat devenait enragé à Verel-Pragondran (Savoie). Il a mordu plusieurs personnes, des boeufs, des chiens et nombre de ses congénères. Un arrêté de M. le maire édicta la destruction radicale de tous les animaux domestiques mordus ou présumés tels. Dès lors ce fut une lutte sans merci contre la gent canine et féline. Mais parmi cette dernière, un certain nombre de sujets se sont dispersés, par les gouttières, dans les champs et dans les bois. Dès lors, des battues ont été organisées pour tâcher d'exterminer tous ceux des chats qui ont pu jusqu'à ce jour échapper au massacre.

**Thonon** — On écrit de Thonon que la Société de pêche et de pisciculture tiendra son assemblée générale dans le grand salon de l'Hôtel de Ville le dimanche 2 février, à 10 heures du matin.

## Nouvelles Locales

### PROPRIETE DE COMMUNE.

Appelé à interpréter l'art 2 de la loi du 27 Novembre 1877 déterminant les avoirs bourgeoisiaux affectés au service public des communes, le Conseil d'Etat estime qu'une source située dans un terrain bourgeoisial est propriété de la commune, à condition qu'elle soit affectée à un service public.

### AUTORISATION DE COLLECTE.

Les incendiés de Sembrancher sont autorisés à faire une collecte dans les communes de Sembrancher, Orsières Bagnes et Vollèges, à condition d'être porteurs d'une déclaration du conseil communal attestant leur indigence.

### APPROBATION DE PLANS

Les plans des nouveaux bâtiments d'école du village de Plan-Conthey sont approuvés sous certaines réserves.

Je l'ai connu gamin et j'ai beaucoup d'affection pour lui. Je l'ai étudié et je suis convaincu qu'il sera un mari modèle. Aussi, je te l'destinai depuis longtemps déjà, tout en craignant que sa mère n'ait pour lui des projets arrêtés... Par bonheur, il n'en est rien ! Elle l'a trouvée charmante, hier soir... J'ai un mot d'elle, ce matin : elle me prie de m'enquérir de ta propre impression.

Simone, bien des fois déjà, avait eu l'occasion de voir que ce que Mme Dalbigny voulait, elle le tenait pour réalisé, sans nul souci de ce qu'en pouvaient penser les autres. Pourtant il y avait une sorte de stupeur dans le regard qu'elle attachait sur la vieille dame qui disposait d'elle avec cette désinvolture, sans même lui demander si elle souhaitait faire ainsi le don d'elle-même... Tout à coup, il lui semblait qu'en elle, toute affection était morte pour Mme Dalbigny... Courageusement, elle tenta de dominer cette impression pour se souvenir seulement de la preuve d'intérêt que lui donnait, somme toute, sa marraine, en cherchant à lui faire faire un mariage honorable.

— Marraine, vous êtes bien bonne de vous être ainsi occupée de moi... Je vous en suis très reconnaissant... Mais...

— Mais quoi ? interrompit Mme Dalbigny stupéfaite que cette enfant se permit d'élever une objection. (A suivre)

## Par le droit Chemin

To us d'ailleurs l'écoutaient avec une sorte d'attention recueillie que remarquait le regard malicieux de Jean. Le chanoine dodélaissait un peu sa tête chenu au son de la voix fraîche qui le berçait. Le docteur machonnait sa moustache, et tout autant que Guillaume Saran, il contemplait la jolie tête fine de la chanteuse, le jeu caressant de ses lèvres, l'ombre frémissante des cils sur les joues roses.

Mme Saran aussi la regardait, son cœur maternel tressaillant à des confus espoirs ; tandis que la femme du docteur se demandait si elle ne pourrait porter un corsage rose de Chine comme celui de Simone ; et que Mme Dalbigny se disait que la soirée allait à son gré.

Pour tous, la musique n'était qu'un bruit, agréable parfois... Cependant des applaudissements nombreux remercièrent Simone qui

se levait du pianot, sa tâche remplie en conscience. Mme Dalbigny paraissait tout à fait contente et l'embrassa sur le front. La partie de cartes alors s'organisa, et ce fut une satisfaction générale. L'innocent *trente-et-un* éprouvait les hôtes de Mme Dalbigny. Guillaume Saran, lui-même, y apportait un tel entrain que, malgré elle, Simone lui demanda, incrédule :

— Cela vous amuse de jouer au *trente-et-un* ? — Oh ! oui, beaucoup, fit-il du même ton où il eut célébré quelque loyal délassement.

Elle eut envie de rire et, un instant, elle se laissa distraire par l'enthousiasme des joueurs... Mais, très vite, l'ennui la prit et alors, pendant qu'elle faisait les gestes qu'il fallait, jetait les cartes au hasard, sans souci des complaisants conseils de Guillaume Saran qui s'indignait de ses fautes, elle laissa tout son cœur s'enfuir vers "absent" ; elle eut le ressouvenir de leurs soirées de causerie sur la plage ou dans le salon aux tentures fleuries...

— Simone, Simone ! Mais tu ne fais pas attention du tout, gronda la voix mécontente de Mme Dalbigny, tu ne fais que des sottises ! Elle devint toute rouge comme un bébé pris en faute et marmotta, confuse :

— C'est vrai, marraine, je joue très mal ! Je vous demande pardon.

De son mieux, elle s'appliqua pour réparer

ses méfaits. Mais comme Jean, dont les yeux s'ensommeillaient à cette partie monotone, elle eut volontiers jeté un cri de joie quand elle vit apparaître le chocolat qui annonçait la fin de la soirée.

Mme Dalbigny n'était pas matinale, et Simone avait eu le temps d'arpenter maintes et maintes fois le jardin, énervée par l'idée de l'entretien qu'elle allait avoir, quand la voix de sa marraine l'appela d'une fenêtre du premier étage :

— Simone, Simone !... Viens donc me trouver dans ma chambre, ma petite. Je voudrais causer un peu avec toi !

— Je viens, marraine. Si vaillante qu'elle fût, la jeune fille avait pâli. L'heure enfin était venue de lutter pour conquérir son bonheur. Elle eut une muette prière, puis elle monta comme elle y était invitée.

Souriant sous ses papillottes, Mme Dalbigny paraissait, heureusement, en excellentes dispositions.

— Ah ! ah ! petite fille, les jardins de province vous séduisent, ce me semble. Je suis allée vous chercher dans votre chambre et l'oiseau s'était déjà envolé ! Pourtant, ma pe-



## Réunion de tempérance, Sion

### PROGRAMME

Jeu, le 5 février 1908.  
**Matin** à 9 1/4, réunion du Comité du Réveil (Enfants abstinents) et directeurs de sections, au local de la Croix d'Or, Rue des Portes-Neuves.  
 Président : M. le Curé Zufferey.  
**Après-midi** à 1h 1/2, au même local, réunion du Comité de la Croix d'Or, présidents et délégués des sections. Révision des statuts. Nomination du Comité. Fête annuelle. Sections des instituteurs et institutrices abstinents.  
 Président de la Croix d'Or : Chanoine Jules Gros. En même temps, soit avant soit après, réunion du Comité de la Valésia Intrépida ; étudiants abstinents. Statuts, comité.  
 Président : M. Henri Willa avocat.  
 Entrée libre. Invitation cordiale à tous, surtout au Rd Clergé, aux instituteurs et institutrices etc.

## LETRE PASTORALE pour l'année 1908.

La nouvelle lettre pastorale que S. G. Mgr Abbat adresse cette année, pour le carême, au clergé et aux fidèles de son diocèse, traite de l'importance de l'instruction religieuse.

En voici les conclusions :  
 Pourquoi y a-t-il des chrétiens qui perdent entièrement la foi que Dieu leur avait donnée dans le baptême, et se préparent ainsi un malheur éternel ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi y a-t-il tant d'hommes qui, sans avoir perdu leur foi, négligent pendant de longues années leurs devoirs religieux et le salut de leur âme ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi arrive-t-il si souvent que des jeunes gens et surtout des jeunes personnes catholiques, habitant des localités protestantes, contractent des mariages mixtes en présence du ministre d'une autre religion ? Pourquoi leurs enfants sont-ils élevés si souvent en dehors de l'Eglise catholique, dans l'erreur et l'hérésie ? En un mot, quelles sont les causes de ce fléau connu sous le nom de mariages mixtes ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi y a-t-il des catholiques qui, à tout propos et hors de propos, critiquent le Pape et les Evêques, les accusant de prendre des mesures inopportunes et exagérées ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi y a-t-il des hommes qui ont peur de l'influence du prêtre ? Quel mal le prêtre a-t-il donc fait à notre patrie ? Le prêtre est le ministre et le représentant officiel de l'Eglise de Jésus-Christ. Redouter l'influence du prêtre, c'est donc redouter l'influence de l'Eglise. Dans son Encyclique sur les principaux devoirs des citoyens chrétiens, Léon XIII nous dit : « Il faut que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des Evêques et surtout par celle du Siège Apostolique. » (10 Janvier 1890.) Pourquoi donc cette peur de l'influence du prêtre ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi y a-t-il tant de catholiques qui donnent leur argent pour soutenir ceux qui combattent et calomnient notre religion ? N'est-ce pas précisément ce que font ceux qui donnent leur argent pour des journaux protestants ou au moins pour des journaux hostiles à l'Eglise catholique ? Et cependant on a la foi. On sait qu'on ne peut aller au ciel sans la religion. On ne voudrait pas mourir sans ses secours et ses sacrements. Quelles sont les causes de cette étonnante contradiction ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

Pourquoi, en présence des objections et des attaques dirigées contre l'Eglise, pourquoi donc y a-t-il tant de catholiques qui gardent lâchement le silence ? Une des principales causes, c'est l'ignorance religieuse.

On devrait rappeler souvent aux fidèles l'importance de l'instruction religieuse. Surtout à l'occasion des jubilés et des missions, on ne devrait pas oublier d'insister sur ce point.

**Consulats.** — La légation des Etats-Unis d'Amérique à Berne a informé le Conseil fédéral que les arondissements consulaires des Etats-Unis ont été nouvellement délimités. Berne comprend les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel ; Genève : les cantons de Genève, Vaud et Valais.

**Les morts** — On annonce la mort, survenue lundi matin, à l'âge de 76 ans, de M. Constantin Rosset, ancien directeur des Salines de Bex. Le défunt avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, le soir de Noël, en jouant de l'orgue à l'église, et était resté paralysé. Directeur entendu et économe des Salines, M. Rosset fut pour beaucoup dans les beaux revenus qu'elles procurèrent à leurs actionnaires. Le défunt consacrait ses loisirs à la musique et à la science. C'était un des fidèles de la Société vaudoise des sciences naturelles, qui l'avait nommé récemment membre émérite. Il était arrivé à Bex en 1862 en qualité de maître de mathématiques à l'Ecole industrielle.

**Martigny.** — C'est le Comité de l'institut populaire et non la Maison du St-Bernard qui a offert le goûter, dimanche dernier, à la Maîtrise de l'Abbaye de St-Maurice, comme le disait un correspondant inexactement renseigné.

**Saillon** — (Corr.) — Un accident qui a failli coûter une vie humaine est arrivé lundi soir. Un jeune homme conduisait du fumier avec un tombereau attelé d'une jument. Vers l'abreuvoir ce garçon enleva le mors à la bête qui voulait boire. Avant qu'il ait pu le lui remettre, la jument s'emporta et s'enfuit par le sentier qui conduit à la carrière de marbre à travers les rochers qui dominent les usines de la scierie. Le jeune homme lâchant la bête roula sous le tombereau qui, parti en dérive entraîna la jument jusqu'au bas de la paroi de rocher où tout fut mis en morceaux.

A Saillon, on apercevait mardi à l'aube dans la direction de Rondonnaz, Fully, la lueur d'un incendie. On ignore encore l'étendue du sinistre mais tout fait craindre qu'il soit étendu. Ce sont de vieilles constructions en bois, entassées les unes sur les autres ; le vent soufflait en ce moment et les secours ont dû mettre beaucoup de temps pour arriver.

**St Gingolph** — (Généreuse donatrice) — Madame Georges Lewys, propriétaire du Château des Servas et de la source d'eau minérale à St-Gingolph, vient de faire don à la société de développement de notre localité de la somme de 100 fr. Au nom du comité tous nos remerciements.

**Monthey.** — La soirée-loto du Cercle catholique se tiendra 2 février à l'Hôtel des Postes. Cette correspondance tient lieu d'invitation.

**Théâtre de St-Maurice** — Joliment de monde mardi soir pour assister à la représentation des Cloches de Corneville et beaucoup de succès. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour combler une lacune et rendre un juste hommage à M. Lepersyn dont la jolie voix de baryton et les qualités scéniques sont fort remarquables. Dans les Cloches de Corneville ça été presque la perfection. Toujours charmante et pleine d'entrain, Mlle Rose, et toujours bien en voix, Mlle Mary et M. Charles Petitdemange. Un bon point particulier à M. Hernandez. C'est peut être dans le rôle de Gaspard qu'il plaît le plus, peut-être parce qu'il charge moins.

Ce soir, jeudi brillante représentation de Faust, un des plus beaux opéras du répertoire.

**Clinique de St-Amé.** — Nous devons à nos bienfaiteurs de les tenir au courant de la marche de l'œuvre de nos malades, et de leur témoigner ainsi notre profonde reconnaissance pour leurs générosités et leurs précieuses sympathies.

Du 1er janvier au 31 décembre 1907 la Clinique de St-Amé a reçu 361 malades, dont 126 étaient des malades militaires appartenant aux divers cantons de la Suisse romande. — Dans ce nombre, ne figurent point les malades qui ont reçu des soins de pansement ou autres, sans y séjourner. — Il y a eu 8301 journées de malades pendant l'année 1907.

Avec les agrandissements qui ont commencé l'automne dernier, et qui seront poursuivis au printemps, il nous sera possible de recevoir à la fois de 45 à 50 malades.

Nous avons le grand, l'énorme souci de couvrir, au moyen de la mendicité, les déficits que nous donne chaque année, la marche de la maison.

Voici les dons qui nous sont parvenus, à partir du 25 décembre :

Anonyme (France), 50 francs ; Mme Charles de Stockalper de Riedmatten St-Maurice, pour l'arbre de Noël, 10 fr. ; Famille de St-Père, Bretagne, 20 fr. ; Mlle Berthe Levat, à Vouvré, 6 serviettes fil, et 2 taires d'oreillers ; M. Joris, préfet d'Entremont, 4 kilos de miel ; Françoise Gablent, une caisse de pommes ; anonyme, Martigny, un panier d'oranges, un quartier de veau et une caisse d'épicerie ; anonyme, 1 litre de Valésia ; anonyme Monthey, 12 bouteilles de vin et 1 bouteille de kirsch, anonyme, Vernayaz, 10 fr. ; M. Dr Alex. Seiler, Conseiller national, à Brigue, 20 fr. ; M. l'Abbé Zimmermann, professeur à Sion 20 fr. ; anonyme 5 fr. ; anonyme Leytron, 2 fr. Mlle Henriette Bertrand, St-Maurice 10 fr. ; Département militaire du canton du Valais, pour aider à payer médecins et remèdes des militaires 350 fr. ; Conseil d'administration de l'Assurance mutuelle vaudoise à Lausanne 50 fr. ; un fournisseur, à St-Maurice, 30 fr. ; un fournisseur à St-Maurice 20 fr. ; anonyme, une douzaine d'almanach. Abonnement de 1908, Liberté, Nouvelliste valaisan, Gazette et Ami du peuple. — Confrérie de St-Sébastien, St-Maurice pour l'orgie et confectionner par la Société des Dames de Charité.

Que Notre-Seigneur rende à nos bienfaiteurs le centuple de ce qui nous a été donné pour ses membres souffrants.

Chanoine BOURBAN

**Bilan de la chasse en 1907.** — Les chasseurs valaisans ont détruit en 1907 la quantité considérable de 790 renards. Voici par districts le détail de cette hécatombe :

Conches	52	Hérens	43
Moerell	22	Sion	55
Brigue	45	Conthey	53
Viège	70	Entremont	42
Rarogne	55	Martigny	124
Loèche	75	St-Maurice	9
Sierre	89	Monthey	55

Il est à remarquer que la chasse au renard a fourni ces années dernières jusqu'à mille victimes. Ce gibier serait-il en train de disparaître ou deviendrait-il plus rusé pour échapper au chasseur à l'affût?...

Nous croyons savoir, à ce sujet, que le Conseil d'Etat n'attribuera plus de prime dès maintenant pour la destruction du renard.

Puisque nous parlons de chasse, disons encore que l'année dernière il a été détruit 10 loutres. Depuis le commencement de cette année, on en a tué deux, dont l'une tout dernièrement à Stalden, qui mesurait un mètre de long, ce qui est une fort belle taille pour ce genre de carnassier, grand destructeur de poissons.

**Martigny** — Nous rappelons encore que la conférence annoncée de M. Willam Hänni, secrétaire général des apprentissages — la Belgique industrielle — qui avait été d'abord fixée au dimanche 26 courant et qui dut être remise une première fois, aura définitivement lieu dimanche prochain, 2 février à heures du soir, à l'Hôtel de Ville à Martigny-Ville.

## Gazette de la Campagne

**BLE, ET FARINES.** — Les cours des blés demeurent inchangés sur les marchés de la Suisse romande. Les halles aux grains sont en général peu approvisionnées La meunerie achève toujours au cours de 23 fr. les 100 kilos et maintient ses prix pour les farines qui demeurent entre 34 et 38 fr. les 100 kilos suivant qualité. Les meuniers de la Suisse centrale ont annoncé une baisse de 2 fr. par 100 kilos sur leurs farines deuxième.

A Marseille on continue à côté les blés russes dont les envois sont maintenant arrêtés de 23 à 21 fr. 25 les 100 kilos non acquittés.

**GRAINES FOURRAGERES.** — Les graines fourragères n'ont fait que hausser sans interruption depuis l'automne dernier et le moment des achats par la culture étant venu il est peu probable que les cours élevés de maintenant rétrogradent. Le commerce lui-même est assez perplexé et beaucoup de marchands ne sont pas couverts pour leurs besoins. Les principales graines sont cotées actuellement comme suit à Genève par 100 kilos.

Trèfle violet, 200 à 225 fr.  
 Luzerne de Provence, 165 à 180 fr.  
 Esparcette de Moravie, 48 à 50 fr.  
 Esparcette française, 40 à 45 fr.  
 Aux lieux de provenance les luzernes françaises sont tenues de 105 à 130 fr. les 100 kilos suivant qualité. Les belles qualités de trèfles sont payées jusqu'à 190 fr.

**AVOINES.** — Comme tous les grains destinés à l'alimentation du bétail, les avoines ont des prix bien tenus quoique par ci par là on ait signalé pendant la dernière semaine de petit reculs. On offre actuellement en disponible à Marseille transit, qualités courantes de 16 fr. 25 à 17 fr. les 100 kilos. A Genève on demande 22 et 23 fr. pour des avoines de semence.

**FOIRES.** — Delémont 21 janvier : 6 chevaux et poulains, 458 têtes de bétail bovin ; 590 pièces de petit bétail. Les prix moyens ont été les suivants : Bœufs de 6 ans 1200 la paire ; dits de travail 800 fr. ; dits de 2 ans 700 fr. ; vaches et génisses premières choix, 600 fr. pièce ; vaches laitières, 500 fr. ; génisses prêtes à vêler, 520 fr. ; génisses portantes 450 francs ; veaux d'un an, 200 fr. ; chevaux de travail, 600 fr. ; poulains d'un an, 220 fr. ; pores de 6 semaines, 40 fr. la paire ; pores de 6 mois, 150 fr. la paire.

Porrentruy, 29 janvier : 79 chevaux, 229 têtes de bétail bovin et 866 pièces de petit bétail. Les bons chevaux et le bon bétail sont recherchés et l'ensemble du marché a dénoté un peu de hausse sur les prix, comparativement à ceux de la dernière foire.

(Journal d'agriculture)

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

### Élections fédérales au Tessin

LUGANO, 19 janvier. — Les délégués radicaux du district de Lugano se sont réunis mardi pour discuter les élections des deux députés au Conseil des Etats.

Après une longue discussion ils ont décidé de proposer au comité cantonal de confirmer M. Simen et de remplacer M. Battaglini par un autre candidat.

### La mise à pied d'Arbon

ARBON, 29 janvier. — La nouvelle du renvoi en masse des ouvriers de la fabrique Heine doit être complétée en ce sens que le nombre des ouvriers brodeurs proprement dits est de 344 et que le chiffre de 1500 ouvriers comprend le personnel auxiliaire.

Ce personnel auxiliaire, à la suite de la réduction à six heures de la journée de travail, s'était vu obligé d'adresser à la direction une dénonciation collective de contrat, parce que la diminution sensible des salaires ne lui permettait plus de vivre.

La fabrique a répondu par la dénonciation immédiate des contrats de tous les brodeurs pour la quinzaine. Des pourparlers son actuellement engagés pour résoudre le conflit à l'amiable.

## Un train dans la rivière

BERLIN, 29 janvier. — On télégraphie de Munich au Berliner Tagblatt que près de la station de Vilshofen, un pont jeté sur la Vils s'est soudainement écroulé pendant le passage d'un train de marchandises lourdement chargé. Le train est tombé dans l'eau. Le mécanicien a été entraîné par le courant. Il n'y a pas d'autres détails.

## Les troubles persans

LONDRES, 29 janvier. — On mande Téhéran au Times :

« L'évacuation de Santjdoulak par le prince Firman-Firma et l'occupation de cette place par les Kurdes cause une grande inquiétude à Téhéran. « On s'attend au renouvellement des désordres. A Tabriz, un grand nombre de personnes ont été tuées lundi. »

## Les républicains à Lisbonne

LISBONNE, 29 janvier. — La police continue les recherches. Elle a fait mander plusieurs personnalités républicaines pour les interroger. Les militaires sont surveillés.

## Suicide d'un brigand

CONSTANTINOPLE, 29 janvier — Le fameux chef de bande bulgare Tinko Sarafof, du vilayet de Monastir, se voyant cerné, s'est suicidé.

## Cabinet bulgare

SOFIA, 29 janvier. — Le prince Ferdinand a confié au chef du parti démocratique Malinof le soin de constituer un cabinet.

## Mort d'un prince allemand

HEIDELBERG, 29 janvier. — Le prince Léopold de Lippe est mort au lazaret de Heidelberg, où il s'était rendu pour se faire opérer.

## AVIS

La publicité de notre Journal est maintenant administrée par l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

Ce sera donc SOIT AU BUREAU DU JOURNAL, SOIT A L'AGENCE SUS-NOMMÉE, que nos abonnés et lecteurs voudront bien adresser dorénavant leurs ordres d'insertions. Ceux-ci pourront être envoyés aussi bien à l'Agence de Sion et celle de Lausanne, qu'à l'une ou l'autre de ses nombreuses succursales en Suisse et à l'étranger.

## Avis

Toute demande de changement d'adresse ne sera prise en considération que si elle est accompagnée de 20 centimes en timbres-poste et de l'ancienne bande.

L'Administration

## Théâtre de St-Maurice

### Troupe Petitdemange

Jeu, di 8 h. 1/4 :

## FAUST

Samedi à 8 h 1/4 :

## La Fille de Mme Angot

Dimanche, matinée à 2 heures précises :

## La Fille du Tambour-Major



**Fromage maigre**

Pâte tendre et salé, par meule de 15 à 20 kg à 0,90 le kg. Envoi contre remboursements.  
C. WAELTI, RUEDLINGEN, Berne H 5010 L

**Agriculteurs Valaisans**

**ATTENTION!**

**Grand choix de**  
**Charrues** tourne-orilles dites Américaines de toutes dimensions; nouvelles à double socs; Charrues Brabant; — double brevetée —  
Herses à prairies et à champs combinées etc. ainsi que toutes machines agricoles, vinicoles et industrielles sortant des Ateliers de Construction mécaniques de Saint-Georges, Sion

Sont en vente à l'Agence Agricole du Valais - A. H. FONTAINE, Sion.  
Maison fondée en 1878. L. 953

**SENORITA**

**TONDEUSES**  
pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3, 7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse pour cheveux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50.

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50. Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50.

Envoi contre remboursement.  
Armes à feu Flobert fr. 2.50  
Revolver 6 coups 7mm depuis » 5.50

Is ISCHY, fabricant, Payerne S.  
Coutellerie, Spécialité de services de table, pour hôtels, restaurants, pensions et familles. Motos, Zedel depuis fr. 195 marche garantie. Vélos, Machines à coudre Catalogue franco — Prix sans concurrence. H 5016 L



**Paille, Foin**  
**bottelés**  
Melasse-fourrage,  
Tourteaux, Avoine, Son  
Orge, Maïs  
A. PANCHAUD & Cie VEVEY  
H5009L

Pour les  
**Enfants**  
et même les grandes  
personnes qui  
**toussent**  
contre rhumes de tous  
genres, coqueluche, etc  
Rougeole et Grippe,  
préservé de la diphtérie  
**Sirup Burnand**  
de Edm. Burnand, phar  
Lausanne. Dans toutes  
les pharmacies, 1.25 et  
2 fr. L44M

**FORCE SANTÉ**  
sont rendues à toute person-  
ne faible et anémique par le  
véritable  
**COGNAC FERRUGINEUX**  
**GOLLIEZ**

(Ex-gazia marque: 2 Palmiers)  
En vente partout en fla-  
cons de 2.50 et 5 frs et au  
dépot général:  
Pharmacie GOLLIEZ, Morat.  
L. 66 M

Un veuf établi précédem-  
ment comme négociant en  
denrées coloniales, vins et  
liqueurs,  
**désire emploi**  
de confiance dans la partie;  
accepterait éventuellement  
place de magasinier ou sur-  
veillant dans chantier ou usine  
Références de 1er ordre. Ecrite  
sous chiffre H 647 M à HAA-  
SENSTEIN et VOGLER, Mon-  
treux. H 6 L

**On demande**  
un bon domestique sachant  
faucher, traire et soigner le  
bétail; entrée le 1er mars.  
S'adr. à Mme NICOLLERAT  
MASSARD Bex H 3 L

**Imprimerie**

**St-AUGUSTIN**

**St-MAURICE**

En-Tête de lettres --- Factures  
Enveloppes --- Circulaires  
Carnets à souches --- Quittances  
Cartes d'adresse et de visite  
Faire-Part - Prospectus - Réclames  
etc., etc.

Tous les travaux sont exécutés soigneu-  
sément et promptement

**On demande**  
pour trois jeunes gens de  
quatorze à seize ans qui ont  
suivi les cours de l'école se-  
condaire et dont deux parlent  
déjà le français une place de  
garçon de course ou toute  
autre place analogue dans  
laquelle ils pourraient se per-  
fectionner dans la langue  
française. S'adresser à Mon-  
S. STALDER, à la gare, Sisikon  
(Uri). H 461 Lz H 5020 L

**EN 2-8 JOURS**  
les goitres et toutes grosseur  
au cou disparaissent; un fla-  
con à 2 fr. de mon eau an-  
ti-goitreuse suffit. Mon huile  
pour les oreilles guérit tout  
aussi rapidement bourdonne-  
ments et dureté d'oreilles.—  
1 flacon, 2 fr. S. FISCHER,  
méd., à GRUB (App. Rh.-Ext)  
L 887 M

Tirage Schindellegi 17 Février  
GRUBSBALM 24 FEVRIER

**Lots**

de SCHINDELLEGI, GRUBIS-  
BALM OERLIKON.  
NEUCHÂTEL (2me série)  
BOUVERET, PLANFAYON etc  
**Très grande chance de**  
**gain.**  
H 5008 L  
En vente à Fr. 1 le billet  
chez CH. de SIEBENTHAL,  
coiffeur, et par le BUREAU  
CENTRAL, maison de M. le  
préfet de Bons, ST-MAURICE

**Un vigneron**  
est demandé pour le travail  
d'une vigne à l'Arzillier. S'a-  
dresser à M. Oscar de Werra  
banquier, Sion. H 8 L

A vendre de rencontre une  
forte  
**Machine à coudre**  
pour cordonnier. S'adresser  
au bureau du journal sous  
chiffres H 9 L

**NOUVEAU!**  
Guérison certaine du  
**RHUMATISME DES**  
—o— PORCS —o—  
Nombreux certi-  
ficats. Déve-  
loppe extra-  
ordinairement  
l'appétit. — Le  
flacon, un franc.  
**Pharm. Vulliemoz**  
**Payerne**  
**NOUVEAU!**  
H 5015 L

**LOTS**  
à 1 Fr. de la loterie du CASINO-  
THEATRE DE LA VILLE DE  
FRIBOURG  
1er LOT:  
**Fr. 50.000**  
et nombreux autres lots importants  
Envoi contre remboursement.  
Rabais aux revendeurs.  
Ecrire: Bureau de la Loterie du  
Casino-Théâtre, Fribourg.  
H4930F H 7 L

**COMPTOIR D'HORLOGERIE**  
**BIJOUTERIE ET ORFÈVRE**  
**P. GUILLARD-DUBOIS (Place du marché, Bex)**  
Ex-élève de l'École d'horlogerie du Locle  
Atelier spécial pour réparations soignées en  
tous genres. Gravure, Dorure, Argenture,  
Nickelage etc. prix modérés. H5011F

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
Veuillez m'abonner au **Nouvelliste**  
pour un an à partir du \_\_\_\_\_  
1908, à l'adresse suivante et prendre le  
montant en remboursement.

Adresse bien exacte

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous  
enveloppe NON FERMÉE, affranchie par 2 cent. à  
l'Administration du « NOUVELLISTE », à St-Maurice  
Les personnes déjà abonnées ne doivent pas rem-  
plir ce bulletin.  
Prix d'abonnement : Un an, Fr. 3.50.

**L'Agence de Publicité HAASENSTEIN & VOGLER**

informe le public qu'elle est maintenant seule chargée de l'Administration de la Publicité du

**Nouvelliste Valaisan**

Les ordres pour ce journal devront donc être exclusivement adressés au bureau du journal ou à l'une ou l'autre des nombreuses succursales de

**L'Agence de Publicité HAASENSTEIN & VOGLER**

LAUSANNE, MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, etc. ainsi que l'Agence de SION

Elle rappelle qu'elle administre également la publicité des feuilles valaisannes suivantes :

Confédéré du Valais, Martigny; Gazette du Valais, Ami du Peuple, Walliser Bote, Sion; Bulletin officiel du Valais, Sion (Annonces ex-cantoniales); Briger Anzeiger, Brigue (Annonces ex-cantoniales et du Bas-Valais).

Elle se charge aussi de recevoir les annonces pour n'importe quels autres journaux de la Suisse et de l'étran-  
ger.

Devis, traductions et tous renseignements gratuits

Succursales et Correspondants dans les principales villes.